

—Le cardinal Micara est mort au moment qu'il allait être élu pape; il était cardinal doyen de l'ordre des évêques, et évêque d'Ostie: il était né à Frascati le 12 octobre 1775. Il avait été créé cardinal par Léon XII, le 20 décembre 1824. C'était un homme d'une vertu singulière, et qui conduisait son diocèse avec un ordre admirable; il était général des Capucins et vivait dans toute la simplicité de son ordre; il faisait ses voyages sur une mule et prenait ses repas avec les étudiants de ses séminaires; il était prodigé de ses sermons, et tout le monde s'accorde à en parler avec la plus vive admiration. En sa qualité d'évêque d'Ostie, c'était à lui à couronner le nouveau pape.

—La gazette allemande de Francfort, dit que les Jésuites sont sur le point de faire un établissement en Prusse; plusieurs jeunes gens qui avaient étudié en cette place, sont allés achever leurs études à Rome; et faire leur noviciat dans la société, pour retourner ensuite au couvent de leur pays.

—Pas moins de douze cents chrétiens schismatiques, se sont dernièrement soumis à l'Eglise catholique, et ont été réconciliés par le ministère du rév. Dr. Bonnard, vicaire apostolique de Pondichéry.

Un nouveau converti, Frédéric Capes, écrit en ces termes à l'éditeur du *Tablet*: "La compagnie dans laquelle le Dr. Doyle m'a placé est certainement trop agréable pour moi; tous les sacrifices que j'ai pu faire en abandonnant mon grade sont bien surpassés par tout ce que je trouve ici. Ceux avec qui je vis brillent comme des étoiles dans une nuit sombre. Ils entraînent et charment tous les cœurs. Leur sainteté et leur science sont bien au-dessus de tout ce que je possède en ce genre; tout le monde les regarde comme les instruments dont Dieu se sert pour ramener au bercail ceux qui s'en étaient éloignés. Quant à moi, je sens que je n'ai pas affaire à des ingrats ni à des indifférens."

—On croit que la chaleur de cette année en ce pays a été sans pareille depuis l'invention du thermomètre; nous ne nous rendons point garant de cet avis. Le *Hamilton Commercial Advertiser*, dit que vendredi le 11 juillet, la chaleur a été la plus forte que l'on ait éprouvée en cette portion de l'Amérique du Nord, depuis que l'on fait des tables thermométriques; à huit heures du matin, le thermomètre placé le plus à l'ombre possible marquait 93°; à midi plusieurs thermomètres ont donné différents résultats; le plus bas marquait 99°, et le plus haut 107°. Exposé au soleil, il a marqué tout l'après midi 140°. Une si grande chaleur au commencement des récoltes, peut occasionner bien des accidens; on nous en a rapporté deux; à Trafalgar le même jour, un homme a été renversé mort près d'un tas de foin qu'il revirait, et un autre, à *East Flamboro*, est tombé mort dans la rue, à dix heures du matin.

Le *Freeman's Journal* de New-York, dit que les chaleurs ont été extrêmes en cette ville: le mercure est monté à 99°, et environ trente personnes sont mortes en cette ville par l'excès de la chaleur; des chevaux mêmes sont tombés morts dans les rues.

—Le même journal dit que les récoltes dans les environs ont une très-mauvaise apparence: le bled est battu et couché par terre, et les mauvaises herbes ont poussé à travers: il faudra se servir de la faux pour le couper. Le grain est léger et injurié par différentes espèces de larves ou petits vers.

—Le *Mercury* de Québec rapporte qu'un nommé Alexandre Robitaille, ferblantier, et un nommé Hyacinthe Hardy, couvreur en bardeau, sont tombés de dessus un échafaud, Hardy est mort sur le coup, et Robitaille a été sévèrement blessé; mais sa vie n'est pas en danger. Les ouvriers exposent trop facilement leurs vies sur des échafauds mal faits.

—Pendant qu'un officier de la banque était occupé au comptoir avec une autre personne, un étranger qui était entré, trouva moyen de s'emparer d'un paquet de \$2500, en billets de \$50; et disparut: on court encore après.

—Quoique nous ne soyons pas ennemis de la musique dans les églises, puisque du tems de David on y jouait différents instrumens, *Laudate eum in sonitu tubæ... in psalterio et cithara... in tympano et choro... in chordis et organo*, Ps. 150. Cependant nous ne pouvons admettre qu'on y joue des airs mondains; des danses, et contredanses, des valse et autres airs lascifs. Les journaux français rapportent que Mgr. l'archevêque de Paris a nommé une commission pour choisir les airs que l'on pourrait jouer dans sa cathédrale, et probablement dans toutes les églises de son diocèse; nous allons ajouter ici quelques réflexions de l'*Univers* sur le mandement de Mgr. de Langres; nous aurons peut-être occasion d'y revenir une autre fois.

Dans la musique mondaine les paroles ne sont souvent que l'accessoire

et l'auxiliaire insignifiant des sons. Dans la religion il ne peut en être ainsi, car la parole articulée est le fondement essentiel du culte extérieur, et surtout du culte public. La parole est seule capable d'exprimer nettement un culte en esprit et en vérité, et l'office divin catholique a toujours été composé, avant tout, de paroles, ou tirées des saintes Écritures, ou consacrées par la tradition et réglées par l'Eglise. Le chant ne s'y joint que pour donner à la simple récitation des paroles une expression plus sentie ou plus solennelle; que pour en faire ressortir le sens. Il doit donc d'abord ne pas les étouffer; et en second lieu, être approprié à leur caractère et au culte sacré dont elles sont l'expression principale.

Si ces conséquences étaient généralement comprises, on bannirait inextinguiblement des églises certaines formes de chant introduites déjà depuis longtemps sous diverses dénominations, et dont le premier inconvénient est de rendre les paroles liturgiques beaucoup moins intelligibles que lorsqu'elles sont exprimées par la plus simple psalmodie. C'est quelquefois une telle confusion d'instrumens et de voix inarticulées, que l'oreille ne reçoit plus que des sons dépourvus de sens; et souvent le sens qu'ils apportent est impie et blasphématoire. Nous nous rappelons avoir entendu chanter un *Credo* en musique, dit Mgr. l'évêque de Langres, où; pendant qu'une partie des voix prononçait: *genitum*; l'autre partie répétait: *non, non*; ce qui produisait exactement l'effet d'un cri aérien contredisant et combattant le dogme catholique de la génération éternelle du Verbe. On sait d'ailleurs quelle dissipation, poussée parfois jusqu'au scandale; résulte de cette musique mondaine, introduite dans les églises sous le titre trompeur de musique religieuse. Elle agite et veut agiter, parce que le monde cherche son plaisir dans le mouvement et les sensations. L'Eglise, au contraire, veut des mélodies qui prient et fassent prier; un chant qui passe comme inaperçu par les sens pour s'emparer uniquement de l'âme. Lors donc que la musique, par sa vive cadence ou son caractère passionné, porte à des idées légères, à des satisfactions sensuelles, à des souvenirs dangereux, elle n'est pas seulement un contre-sens dans le temple, elle y est un scandale. Le saint concile de Trente l'a formellement proscrite: *Que les évêques chassent des églises toutes ces musiques où, soit par des instrumens, soit par les chants, se mêle quoi que ce soit de lascif ou d'impur.* Concluons donc avec le pieux pontife, dont nous ne faisons guère, dans tout le cours de ce travail, qu'abrégier les paroles, que de tels chants dans l'Eglise, outre les dangers qui s'y rencontrent, sont en eux-mêmes une irrévérence et un sacrilège, et répétons cet avis d'un saint: "Que le son de vos voix; que la mélodie de vos chants soient toujours en harmonie avec la sainteté de la religion dont ils sont l'organe; qu'on y voie, non le talent profane des difficultés vaincues; mais l'expression des convictions chrétiennes dont vous êtes pénétrés; cherchez, non pas à reproduire les vains échos du théâtre, mais à reproduire la vraie composition des péchés."

Pour ceux qui comprennent que dans le culte public tout doit être offert à Dieu en esprit et en vérité, pour ceux qui pénétrèrent les significations spirituelles de notre sainte liturgie, c'est véritable souffrance d'entendre dans la maison de Dieu des chants qui, considérés comme symboles, ne figurent que le mensonge, puisqu'ils sont faux, et ne représentent que le désordre; puisqu'ils sont discordans.

"Ce n'est donc pas pour la vaine jouissance des oreilles, c'est par un profond sentiment de foi que nous recommandons avec les plus vives instances la justesse et l'ensemble dans les chants de l'Eglise. Ici, comme dans tout le sujet que nous traitons, les véritables intérêts de l'art sont intimement unis avec les intérêts les plus sérieux de la religion, et ce sont ces derniers surtout que nous avons en vue; car sans justesse et sans ensemble, nos plus beaux chants ont pour effet inévitable de distraire au lieu de recueillir, et de dégoûter des saints offices au lieu d'y attirer."

Toutefois; et malgré la haute importance que nous attachons à ces deux premières conditions du chant liturgique, nous devons reconnaître que seules elles ne suffiraient pas sans la troisième, la piété. Il est vrai que la justesse et l'ensemble doivent y contribuer puissamment; néanmoins il faut avouer qu'ils n'en sont pas inséparables: un chant pourrait être juste et régulièrement exécuté par toutes les voix d'une nombreuse assemblée, sans être pieux: or, à défaut de cette qualité, ce n'est plus le chant de l'Eglise, parce que ce n'est plus l'expression de la prière."

Il est clair que sans ces dispositions intérieures, le culte lui-même ne serait qu'un vain simulacre; mais il n'est ici question de chant de l'Eglise que dans ses rapports extérieurs et directs avec le culte public; si donc la